

COMMUNIQUÉ :

UNE ÉTUDE RÉCENTE PROUVE DE FAÇON CONCLUANTE QUE LES ÉLECTROCHOCS (ECT) CAUSENT DES DOMMAGES

Une recherche récente et étendue dirigée par le psychiatre Harold Sackeim, remet en cause les arguments dont les psychiatres se réclament depuis des décennies au sujet des électrochocs. La recherche a été publiée dans *Neuropsychopharmacology* 2007.

Cette recherche prouve deux autres faits importants qui sont l'objet de revendications par les militantEs pour l'abolition des électrochocs. Les électrochocs causent:

- plus de dommages chez les femmes que chez les hommes;
- plus de dommages chez les personnes âgées que chez les plus jeunes;

Le comité Pare-chocs presse le ministre Couillard d'intervenir dans le dossier.

Enfin, le comité Pare-chocs organise ce samedi le 9 mai une manifestation contre les électrochocs à 11h à la place Émilie Gamelin à Montréal.

Une position du Comité Pare-Chocs

INFO CHOQUÉE

Express

Bulletin mensuel vol 2 no 3, avril 2009

LETTRÉ AU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

L'UTILISATION DES ÉLECTROCHOCS TOUJOURS SANS SURVEILLANCE AU QUÉBEC

M Yves Bolduc
Ministre de la Santé et
des Services sociaux

*Demande de rencontre
concernant l'utilisation
des électrochocs
dans les services de psy-
chiatry*

Monsieur le ministre,

En premier lieu, permettez-nous de vous féliciter pour votre nomination comme ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Le Comité pare-chocs est un regroupement de personnes et d'organismes militant pour l'abolition des électrochocs au Québec. Fondé en 2005, le Comité est intervenu publiquement pour faire connaître certains faits très questionnants entourant l'utilisation des électrochocs au Québec.

Depuis sa mise en place, le Comité est intervenu auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux ainsi que du ministre pour obtenir des réponses aux nombreuses interrogations que soulève l'utilisation des électrochocs au Québec.

Malgré une correspondance continue, bien peu de réponses nous ont été fournies par votre ministère. Les craintes légitimes que nous éprouvons face à l'utilisation ainsi qu'au développement éventuel de cette technique demeurent.

Monsieur le Ministre, nombre de personnes et d'organismes s'inquiètent : Cinq ans après la remise par l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé (AETMIS) du rapport « **L'utilisation des électrochocs au Québec** » à votre ministère, aucune suite n'a été donnée aux recommandations citées.

Il faut le répéter, bon nombre de questions demeurent toujours sans réponse quant à l'utilisation des électrochocs au Québec. Ainsi, cette simple question, mais combien fondamentale : Combien d'électrochocs sont prescrits au Québec?

- Pourquoi le nombre des électrochocs a-t-il plus que doublé en quinze ans, passant de 4000 en 1988 à 7200 en 1995?
- Pourquoi les deux tiers

sont-ils administrés à des femmes?

- Pourquoi celles âgées de 65 ans et plus sont-elles plus susceptibles de subir cette intervention?
- Pourquoi seule une poignée de psychiatres prescrivent les électrochocs?
- Malgré les recommandations de l'AETMIS, pourquoi votre ministère n'apporte-t-il aucun encadrement à cette pratique aussi controversée?

Pour toutes ces raisons, il nous apparaît important et urgent que le ministre de la Santé et des Services sociaux assume un leadership dans ce dossier et qu'il se prononce quand à l'utilisation de cette technique.

Aussi, nous aimerions vous rencontrer le plus rapidement possible afin de discuter avec vous de cette situation.

La question des électrochocs, c'est une question de santé publique dont l'enjeu concerne tous les Québécoises et Québécois. Et elle relève d'une responsabilité gouvernementale.

Comité Pare-Chocs
16 mars 2009

Historique

Le comité Pare-chocs a été constitué à l'initiative du groupe Action Autonomie, un collectif pour la défense des droits en santé mentale. Le Comité Pare-chocs est un comité autonome qui regroupe des militants et des militantes travaillant solidairement pour constituer un mouvement de lutte pour l'abolition des électrochocs au Québec.

Au cours de l'année 2005, le comité a lancé une campagne de sensibilisation, a déposé une pétition à l'Assemblée nationale et a organisé de nombreuses rencontres de formation sur les électrochocs. Un site internet a été créé et le comité a obtenu de nombreux appuis d'organismes de partout au Québec.

Si ce projet vous intéresse ou bien si vous voulez en connaître davantage sur les électrochocs, nous serons heureux de répondre à vos questions ou de vous accueillir parmi nous.

Après avoir été à toutes fins bannis, les électrochocs font un retour en force

Au Québec, on est passé de 4000 séances d'électrochocs en 1988 à plus de 8000 en 2003, soit une augmentation de 100%

Deux électrochocs sur trois sont administrés à des femmes!

Pour en savoir plus, contactez-nous:

www.actionautonomie.qc.ca/parechocs/parec.html
pare-chocs@hotmail.com

Électrochocs administrés au Québec en 2003 et 2006 selon l'âge et le sexe

Année 2003	Femme	Homme	Total
0 à 14 ans	0%	0%	0%
15 à 19 ans	1%	0%	1%
20 à 64 ans	42%	22%	64%
65 et plus	26%	9%	35%
Total	68%	31%	100%
Année 2006	Femme	Homme	Total
0 à 14 ans	0%	0%	0%
15 à 19 ans	1%	0%	1%
20 à 64 ans	39%	25%	64%
65 et plus	26%	9%	35%
Total	66%	34%	100%

Note : L'âge est calculé au 1er janvier 2003 pour l'année 2003 et au 1er janvier 2006 pour l'année 2006. Source RAMQ.

Statistiques sur les électrochocs au Québec, pour l'année 2006 Nombre de traitements par établissement

HOPITAL LOUIS-H. LAFONTAINE	1153	PAVILLON ROLAND-SAUCIER (Chicoutimi)	126
C.H.U. DE SHERBROOKE - HÔTEL-DIEU	623	PAVILLON SAINTE-MARIE (Trois-Rivières)	124
CENTRE HOSPITALIER ROBERT GIFFARD	612	CSSS DE SEPT-ILES	114
HOPITAL CHARLES LEMOYNE (Longueuil)	538	CENTRE HOSPITALIER ROUYN-NORANDA	110
HOPITAL GENERAL DU LAKESHORE (Mtl)	420	HOPITAL REGIONAL DE RIMOUSKI	106
HOPITAL SAINTE-CROIX (Drummond)	397	PAVILLON DE HULL	98
HOPITAL GENERAL JUIF (Mtl)	343	HOPITAL PIERRE-BOUCHER (Longueuil)	85
GÉNÉRAL DE MONTRÉAL	258	HOPITAL DE L'ENFANT-JESUS (Qc)	84
CENTRE HOSPITALIER PIERRE-JANET (Hull)	244	CENTRE HOSP. DE ST. MARY (Mtl)	82
HOPITAL ROYAL VICTORIA (Mtl)	241	HOPITAL DOUGLAS (Mtl)	79
HOPITAL DE CHICOUTIMI	162	HOPITAL SAINT-SACREMENT (Qc)	76
HOTEL-DIEU D'ARTHABASKA	147	CENTRE HOSPITALIER DU GRAND-PORTAGE (Rivière-du-loup)	74
HOPITAL HONORE-MERCIER	131	HOPITAL DU SUROIT (Valleyfield)	66
HOPITAL DE MONTMAGNY	130	PAVILLON C.H. DE L'UNIVERSITE LAVAL (Qc)	62

Suite

HOPITAL CITE DE LA SANTE (Laval)	68
HOPITAL DE MARIA (Gaspésie)	59
HOTEL-DIEU DE SOREL	55
CENTRE D'HEBERGEMENT MGR-ROSS (Gaspé)	54
HOTEL-DIEU DE LEVIS	53
PAV. MAISONNEUVE/PAV. MARCEL-LAMOUREUX (Mtl)	51
HOPITAL LE ROYER (Baie-Comeau)	40
HOPITAL, CLSC ET CENTRE D'HEBERGEMENT DE ROBERVAL	39
HOPITAL REGIONAL DE SAINT-JEROME	36
HOPITAL DE SAINT-GEORGES (Bauce)	31
HOPITAL D'ALMA	31
HOPITAL D'OTTAWA	27
HOPITAL DU HAUT-RICHELIEU (St-Jean-sur-Richelieu)	26
HOPITAL DE L'ARCHIPEL (Îles-de-la-Madeleine)	25
HOPITAL DE BAIE-SAINT-PAUL	24
PAVILLON L'HOTEL-DIEU DE QC	11

**Les statistiques présentées dans les tableaux précédents ne présentent pas le nombre total d'électrochocs administrés au Québec. Les données nous sont fournies par la RAMQ qui recense les électrochocs réalisés dans les établissements de santé du Québec et qui sont facturés à la RAMQ. Selon le rapport de l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, les données de la RAMQ sont incomplètes. Un nombre indéterminé d'électrochocs sont administrés sans avoir recours à la facturation à la RAMQ. Bien sûr, ces électrochocs ne sont pas comptabilisés.*



LE 9 MAI 2009, DIONS NON AUX ÉLECTROCHOCS!

Rassemblement

Samedi 9 mai 2009 à 11h00
À l'occasion de la fête des mères

Disons
NON aux
Électrochocs

Deux électrochocs sur trois sont administrés à des femmes!

Les femmes de plus de 60 ans reçoivent le plus d'électrochocs!



Arrêtons la violence à l'égard des femmes, des mères et des grands-mères!

Rassemblement, **Place Émilie-Gamelin** (métro BERRI-UQAM) samedi le **9 mai à 11h00**: témoignages, animation et distribution de dépliants de sensibilisation.

Organisé par le comité Pare-chocs, en collaboration avec Action Autonomie, le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal.